

Compte Rendu réunion du Conseil municipal de LORLANGES
4/06/2014

• **RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2015 : DESIGNATION D'UN COORDONNATEUR**

Mme Christelle COURTEIX, 2^{ème} Adjointe au Maire a été désignée coordonnateur communal, responsable de la préparation, puis de la réalisation de la collecte du recensement. L'agent recenseur sera recruté en fin d'année.

• **COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTES**

Commissaires Titulaires : Roland BARD, Jean-Philippe BOUDON, Guy CORNY, Thierry MORIOLLE, Jean-Pierre SOULIER, Noël SAUVANT

Commissaires Suppléants : Pauline BOUDON, Nathalie BOUDON, Damien SICARD, Arlette MARTEL, Antonin FRANCON, Joël MASCLAUX

• **TRAVAUX DETR 2014 : LANCEMENT DE LA CONSULTATION**

Lancement de la consultation auprès de 3 entreprises : CYMARO, COLAS et CHEVALIER pour la réfection de la VC 1 et d'une section de rue à Lachaud, des rues U 3 et U 18 de Lorlanges et de la VC 6 et des rues à Angelane.

• **REFORME DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES**

- Dans le cadre de l'organisation des nouveaux rythmes, le Conseil Municipal a sollicité l'autorisation de regrouper les activités périscolaires sur une après midi (le mardi) à compter de septembre 2014.
- Les effectifs prévisionnels de l'école primaire pour la rentrée scolaire 2014 atteignent 63 élèves, ce qui permet l'attribution d'un demi poste supplémentaire permettant l'ouverture de la 3^{ème} classe à temps plein.

• **AGRANDISSEMENT ECOLE**

Le Conseil Municipal a décidé de lancer la consultation auprès de plusieurs architectes, afin de définir les travaux d'agrandissement de l'école. Travaux qui devront être terminés pour la rentrée de 2015.

• **COMMISSION ADMINISTRATIVE REVISION LISTE ELECTORALE**

Il appartient au Préfet de désigner le délégué de l'administration, à l'ouverture de chaque période annuelle de révision, et d'éviter de renouveler, sans discontinuer, les mêmes représentants. Le Conseil Municipal doit désigner deux personnes (1 titulaire et 1 suppléant)

- Mme Céline SICARD a été désignée déléguée titulaire
- Mme Laëtitia BASTARD a été désignée déléguée suppléante.

